SKEMA Grande École
GUIDE CONCOURS
Admissions sur titres

2014 AST

http://concours.skema-bs.fr

Dates d'inscription :
du 2 décembre 2013
au 30 mars 2014

skema
BUSINESS SCHOOL

EFMD
EQUIS
ACCREDITED

SKEMA : l'école aux cinq campus

Les épreuves écrites sont une étape fondamentale pour intégrer une Ecole Supérieure de Commerce. Toutefois, il ne faut pas négliger un autre aspect des concours, tout aussi important : les oraux ! Ils seront la dernière étape avant d'intégrer l'école de votre choix... Pour vous préparer au mieux pour cette période qui a toute son importance, nous avons créé un guide qui vous donnera des informations mais aussi des conseils sur les épreuves orales du concours de SKEMA.
Vous y retrouverez des exemples concrets et des conseils pour que vous vous sentiez en confiance et prêts pour le grand jour.

Bonne préparation !

SOMMAIRE

Partie 1 : Informations pratiques

Partie 2 : Réussir son entretien de motivation

› Le CV projectif
› L'objectif du CV
› Mode d'emploi
› Les critères d'évaluation
› Des conseils pour la préparation et le comportement
› Exemples de CV

Partie 3 : L'entretien de langues

› Descriptif de l'épreuve
› Les critères d'évaluation
› Conseils
› Exemples de textes de langues

1. Informations pratiques

	AST 1 Entrée en L3 (Titulaires Bac + 2)	AST 2 Entrée en M1 (Titulaires Bac + 3/4)
NBRE DE PLACES	200	350
FRAIS	› 60 € de frais d'inscription *(gratuit pour les boursiers)* › A ajouter éventuellement les frais des tests (Tage 2,Tage-Mage, TOEIC) *(pas de possibilité de gratuité pour les boursiers)*	
DOSSIER D'INSCRIPTION (jusqu'au 30 mars)	› Dossier de motivation › Certificat de scolarité ou diplôme déjà obtenu › Attestation de bourse et/ou justificatif sportif haut niveau et/ ou attestation médicale de la CDAPH ou MDPH pour les candidats bénéficiant d'un aménagement des épreuves.	
ÉPREUVES ÉCRITES (épreuves d'admissibilité)	› TAGE 2 - Coeff : 10	› TAGE MAGE - Coeff : 10
	› TOEIC (listening and reading) - Coeff : 10 › Dossier de motivation - Coeff : 5 *Pour les concours de SKEMA :* *- le score TAGE MAGE ou TAGE 2 obtenu, vaut du 1er déc 2013 au 30 avril 2014* *- le score du TOEIC vaut du 30 avril 2012 au 30 avril 2014*	
SESSIONS ÉCRITES Pour connaître les dates et lieux	Concepteurs d'épreuves	TOEIC – ETS www.fr.toeic.eu TAGE MAGE-FNEGE www.tagemage.fr TAGE 2 www.tage2.fr
	Autres banques d'épreuves	Consulter les sites des écoles
	SKEMA Business School Lille ou Sophia Antipolis	Voir calendrier ci-contre
EPREUVES ORALES (épreuves d'admission)	› Entretien - Coeff : 12 › Anglais - Coeff : 8 › LV 2 Facultative (*points au-delà de 10/20*) - Coeff : 2	

Calendrier

INSCRIPTION	**Du 2 décembre 2013 au 30 mars 2014** **www.concours.skema-bs.fr**
JOURNÉE PRÉSENTATION CONCOURS	Samedi 15 mars 2014 (matin) Inscription : www.skema-bs.fr dès janvier 2014
SESSION ECRITE SKEMA Lille ou Sophia **Tage Mage/Tage 2 et TOEIC** **(nombre de places limité)**	Samedi 12 avril 2014
DATE LIMITE ENVOI SCORE * : **Toeic (1 seul score accepté)**	30 avril 2014 (veillez au délai de correction - aucun score reçu après le 30 avril ne sera accepté)
RESULTATS ADMISSIBILITE	15 mai 2014– dans la matinée
Prise de RV pour les oraux	15 mai 2014 (15 h) au 19 mai 2014 (minuit) en fonction des places disponibles
ORAUX	Du 27 mai 2014 au 11 juin 2014 (samedis inclus)
RESULTATS ADMISSION	http://concours.skema-bs.fr
Prise de position	
Date(s) d'affectation	
Date limite de remboursement **	› Droits d'inscription et/ou frais d'épreuves écrites : 30 mars 2014 › Acompte droits de scolarité : http://concours.skema-bs.fr

* *Les scores Tage2 et Tage-Mage nous sont transmis par la FNEGE*
** *Sur votre espace personnel uniquement*

2. Réussir son entretien

› Entretien de motivation – L'objectif de l'épreuve

Les candidats devront se présenter à l'épreuve munis d'un CV projectif, c'est-à-dire le CV qu'ils rêveraient d'avoir dans 10 ans.
Il faut apporter 2 exemplaires de ce CV (voir exemple ci-après).
L'objectif est d'abord de vous donner l'occasion d'explorer le monde de l'entreprise que vous ne maitrisez pas encore totalement. Mais aussi de vous préparer méthodiquement à répondre de façon plus précise à la question fréquente : « Quel est votre projet professionnel ? ». Les réponses habituelles sont généralement floues et approximatives. Ainsi, l'élaboration de ce CV vous incitera à échafauder le scénario de votre avenir en précisant les détails circonstanciels et en préparant toutes les questions quant aux raisons de vos choix. Bien que ce ne soit pas incontournable, vous ne devez cependant **pas** craindre des questions ridiculement pointues sur des détails trop grossis et improbables (le signe zodiacal de votre secrétaire, le chiffre d'affaires de vos concurrents en 2017, etc.).

Ce CV n'est pas non plus un engagement et votre « vrai » avenir sera peut-être complètement différent. Il s'agit simplement de saisir la chance d'être maître de votre destin virtuel avec pour uniques contraintes la cohérence et la vraisemblance du cheminement.
Tout au long de l'entretien, le candidat doit être à l'écoute du jury et maîtriser son stress. Ce dernier s'attend à ce que vous ayez un comportement **exemplaire** (évitez les tics, problèmes d'intelligibilité orale et autres sources d'agacement). Il faut si possible que votre présentation soit **confortable** : ce qui signifie que les trente minutes se passent sans regarder sa montre… L'idéal est que votre entretien soit **agréable** : vous avez éprouvé du plaisir à échanger et à communiquer avec votre jury. Celui-ci doit même penser que 30 minutes c'est trop court !

ATTENTION ! Comme pour les épreuves de langues, la formule conclusive du jury n'est pas une appréciation de votre prestation. « Bon ! » ou « Très bien ! » ou encore, « Parfait ! » ne signifient pas que vous allez obtenir une note excellente, mais plutôt une conclusion à la conversation que l'on peut assimiler à un « Voilà ! »… Le candidat doit être à l'écoute du jury et maîtriser son stress (attention au comportement, etc)

› CV - Mode d'emploi

Le candidat doit partir du CV « réel ». Y ajouter année par année, les différentes étapes de son parcours académique complémentaire, préprofessionnel (stages…) et enfin professionnel jusqu'à l'année X+10.
Il ne faut pas éliminer les étapes réelles intéressantes mais il est préférable d'éviter les expériences les plus anodines (baby-sitting, BAFA, soutien scolaire…).
Il faut distinguer le réel de l'imaginaire de façon visuelle (polices différentes, surlignage…) mais aussi vérifier la **lisibilité** de l'ensemble ainsi que des détails.
Pensez à vérifier ou faire vérifier la cohérence d'ensemble des différents éléments du CV.
Préparez les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées tant sur les éléments réels que projetés, et notamment, les raisons des différents choix qui expliquent ce CV.
Il est conseillé de faire relire le CV par différentes personnes.
Le jour de l'épreuve est bien à l'année +0 et non +10. Ce n'est qu'un exercice ! Vous ne devez pas pousser le « jeu de rôles » trop loin, le jury en fera de même… Vous devez fonctionner au futur, au futur antérieur ou au conditionnel. « Dans dix ans, si tout va bien, je serai diplômé de … et j'aimerais pouvoir obtenir un emploi de… Si j'en ai le temps, je pratiquerai (de nouveau) telle activité… »

› Critère d'évaluation de l'entretien

› QUALITE DE LA RELATION (Aisance, spontanéité, authenticité, simplicité, amabilité)
› QUALITE DE L'EXPRESSION (Ton, regard, gestuelle, clarté)
› CHAMP CULTUREL (Références, liens, curiosité, soif de savoir)
› PROFONDEUR DE LA REFLEXION (questions, cohérence, vérification, approfondissement)
› REFLEXION SUR SON AVENIR (cf. le CV)

› CV - Quelques conseils et remarques concernant les exemples qui figurent ci-après dans ce livret

- La candidate doit surligner son nom marital (fictif) pour il n'y ait pas de confusion
- La photo doit être sobre et de qualité
- Vérifier les « connections chronologiques » des expériences professionnelles et autres étapes
- Il est possible de ne surligner que certaines parties (les fictives)
- Penser à connaitre et savoir parler des noms propres inscrits dans son CV (ex : rue Jean Moulin : qui était Jean Moulin ?)
- Toutefois, ces conseils ne sont que des pistes de réflexion… Les points évoqués ne feront peut-être pas partie des questions posées qui sont, elles, au choix des membres du jury.

CV - EXEMPLES

Jehanne BALANGRAIN-ANSERMET
Mariée, sans enfant
Née le 14 septembre 1994 à Paris

47, rue du Fossé aux Loups
Bruxelles B-1000
j.balans@rabluroy.bel

Photo

PARCOURS PROFESSIONNEL

Sept. 2022 – maintenant :	Directrice Marketing, Radisson Blu Royal Hotel, Bruxelles (Belgique)
Juillet 2020 – août 2022 :	Directrice Marketing adjointe du Groupe Accor, Courcouronnes (91)
Sept. 2018– juin 2020 :	Responsable de Projet Communication, chaîne Campanile, La Défense (92)

FORMATION

Sept. 2014 – juin 2018 :	SKEMA Business School (Lille, Sophia Antipolis, Raleigh) Spécialisation : Strategic Tourism Management Spécialisation : Doing Business in America, à Raleigh (USA)
Sept. 2012 – juin 2014 :	BTS Hôtellerie-Restauration option A Mercatique et Gestion Hôtelière. CFA du CEFPPA Adrien Zeller 67400 Illkirch-Graffenstaden
Juin 2012 :	"A" levels (with distinction) German Swiss International School, Hong Kong

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Powerpoint
Anglais :	Très bon niveau parlé, compris, écrit et lu
Allemand :	Expression orale compréhensible et utile
Espagnol :	Niveau élémentaire et perfectible

STAGES ET EMPLOIS D'ÉTÉ

juillet 2016 -août 2017 (année de césure)	Chargée d'enquête satisfaction clients Groupe Best Western, Paris
Juillet-août 2015	Réceptionniste-adjointe, Hôtel George V, Paris
juillet-août 2014	Employée à la banque HSBC à Berlin (Allemagne)
juillet-août 2013	Ouvrière chez Milka (chocolats) à Neufchâtel (Suisse)
juillet-août 2012	Diverses cueillettes de fruits en Espagne

CENTRES D'INTERET

Judo (deux stages au Japon), golf (handicap 12), squash, badminton, cyclisme
Cuisine traditionnelle française et « exotique »
Calligraphie latine (Onciale, caroline, gothique, italique)
Théâtre, cinéma, spectacles, concert
Pratique du piano en dilettante

CV - EXEMPLES

Photo

Edouard MACHOUM
Marié, 1 enfant
Né le 8 MAI 1992 à Brest

7, rue Jean Moulin
33300 Bordeaux
ad.machoum@gmail.com

PARCOURS PROFESSIONNEL

Janvier 2021 – maintenant	Directeur Financier - CAUDALIE, Bordeaux
Sept 2018 – décembre 2020	Responsable Financier - Veolia Environnement, Libreville (Gabon)
Sept 2016 – juin 2017	Consolideur Junior- Generali Assurance, Paris
Juin 2013	Agent d'accueil, BNP Paribas, Brest

FORMATION

Sept. 2014 – juin 2018	SKEMA Business School - Campus de Lille Double Diplôme : Comptabilité Contrôle Audit
Sept. 2012 – juin 2014	L2-Physique Université Paris 1
Juin 2012	Baccalauréat S, mention Bien Lycée Jean-Baptiste Poquelin, Brest

COMPÉTENCES ANNEXES

Informatique/bureautique :	PCIE, Word, Excel, Access
Anglais :	710 pts au TOEFL.
Espagnol :	Bonne expression écrite, perfectible à l'oral
Latin :	17/20 au Baccalauréat
Mpongwè, dialecte du Gabon :	Bonne expression orale

CENTRES D'INTERÊT

Voyages : Ecosse et Angleterre (voyages scolaire), Kenya et Australie (vacances en famille)
Egypte (traversée du désert du Sinaï), pèlerinage de Compostelle
Sport : natation, athlétisme, tennis (15/1)
Lectures : Emile Zola, J. K. Rowling, Guy de Maupassant

3. L' entretien de langues

› Descriptif de l'épreuve

Un texte (exemple : extrait de presse) d'environ 450 mots rédigé en français vous est présenté. Vous disposez de 20 minutes pour aborder le texte et préparer ce que l'examinateur attend de vous :

⇢ une synthèse objective du contenu du document :
C'est à dire, non pas un résumé linéaire mais le résultat construit d'une analyse. Cette synthèse doit être faite d'un enchaînement cohérent d'idées, de principes et de concepts, eux-mêmes tirés de faits, d'évènements et de phénomènes décrits dans le support. Exemple : Que se passe-t-il ? Pourquoi ? Quels en sont les effets ?

⇢ un commentaire et un développement personnels sur le (ou les thèmes) qui émanent du texte :
Il s'agit ici de mettre en avant votre avis et vos opinions sur ce qui se dégage du support. L'apport de vos connaissances, de vos expériences et références est un plus. Il faut également évoquer les questions que l'on peut se poser, que vous vous posez, sur les raisons et causes, les circonstances et conséquences des faits et évènements relatés.

L'épreuve (durée 20 minutes), se terminera par un échange plus spontané avec l'examinateur.
(Toutes les épreuves de langue se déroulent de la même façon. Sauf le latin.)

Un dictionnaire bilingue peut être consulté pendant la préparation de l'épreuve (mis à votre disposition par nos soins) : attention de ne pas vous y noyer !

› Les critères d'évaluation

Items	Compréhension du document et qualité de la synthèse	Pertinence du commentaire et culture	Efficacité de la communication	Grammaire et vocabulaire	Qualité phonologique
Note sur 20					
Total /100 Moyenne /20					

› Conseils

- Avant le jour de l'épreuve, préparer des phrases/formules utiles (se présenter, demander à répéter plus lentement, demander un mot oublié,...)

- Préparer un lexique utile sur l'école et sa région

- S'entraîner à l'improvisation

- Pendant la préparation, ne pas se noyer dans le dictionnaire...

- Traduire le texte mentalement en le lisant

- Pendant l'épreuve, adopter un comportement comparable à celui souhaité en entretien : conviction, détermination, précision, plaisir

- Eviter de commencer par une formule passe-partout du genre : "This text deals with..." Commencer plutôt clairement par le thème : "Some people are ready to sell their organs to solve financial problems" (Texte 2 : « Pour éviter un dépôt de bilan,... »)

- Ne pas hésiter à faire répéter les questions, en utilisant une formule appropriée

- Eviter de lire des phrases que vous aurez pré-écrites

- Ne pas se fier aux réactions verbales de l'examinateur en fin d'épreuve : "Good!" ou "Very well!" ne signifient pas forcément que vous ayez été très bon.

Exemples de textes de langues – concours 2013

Texte 1

LA MORALE, NI LIEUX NI MAÎTRE

C'est curieux que quelque chose d'aussi beau que la « morale », qui a tout pour plaire, puisse avoir une si mauvaise presse - au point qu'aujourd'hui, la jugeant plus technique et moins « chargée », on préfère parler d'éthique. Il messied de «faire la morale», il est inconvenant d'être un « moraliste », et insupportable de donner des leçons de morale, dont Rimbaud disait qu'elle était « la faiblesse de la cervelle ». Ce qu'on lui reproche, en général, c'est d'être «édifiante», de vouloir, par l'exemple, conduire à la vertu, d'obliger, par quelques coups de trique, à respecter telles valeurs (et évidemment déprécier celles de l'« autre camp »).
Mais la morale n'est pas le moralisme, qui s'attache comme un lierre au mur grillagé de ses convictions, envahit et étouffe toutes les autres ou les contraint à «se convertir». La morale n'a qu'un souffle de voix, et pour vocabulaire une seule phrase : faire le bien. Mais le bien n'est pas «quelque part» (ni incarné ou possédé par quelqu'un ni inscrit en quelque table ou écrit sur un tableau noir), et ne préexiste pas à l'acte qui… le «fait advenir». Le bien est ce qu'on fait, il est, autrement dit, même si le terme a quelques rides, «bien-faisance».
Les choses, en droit, sont plus simples, parce qu'il suffit pour être «dans le droit» (le légal, le juste, le légitime) de respecter les règles qu'il prescrit (et on voit que le trait tiré à la règle est… droit !). L'acte moral, lui, n'a aucune règle à suivre : c'est pourquoi il est dérisoire, et vain, de vouloir, de gré ou de force, «rendre les gens moraux». Il se définit comme moral lorsque, dans ses intentions, son déploiement et ses effets, il crée le bien, la charité, la générosité, l'amour, en aidant, en donnant, en pardonnant…
Le « paradoxe de la morale », comme disait Jankélévitch, c'est, cependant, qu'il n'existe aucun critère pour attester que ce que l'on a fait est «bien» (même si ce bien est minimal et tient seulement à ne pas faire de mal à autrui) alors qu'existe un critère infaillible qui montre que ce que l'on a fait est «mal» : le repentir, la culpabilité, le remords qui vient durant le sommeil.
La morale, c'est l'amour. Aussi ne peut-elle s'apprendre, ni s'enseigner - sauf à vouloir manipuler non ce que l'homme pense, mais ce qu'il ressent. Le droit peut s'apprendre et s'enseigner, et, des valeurs, on peut chercher à savoir pourquoi elles valent ce qu'elles valent, et même pourquoi toutes ne s'équivalent pas. Ce qui justifie tant la recherche philosophique que le combat politique. Mais si l'amour des leçons, de la pédagogie, de l'instruction civique, peut être aussi fort que possible, il ne justifie jamais que la morale soit objet de « leçon ».

Par Robert Maggiori , 4.09.2012, Libération

Texte 2

RENFORCER LE CONSENTEMENT À L'IMPÔT - ETRE TAXÉS NOUS REND HEUREUX

L'impôt fait-il le bonheur ? La question peut faire sourire. Pourtant, des études récentes prouvent que, si l'impôt peut faire fuir certains à l'étranger, il contribue à la satisfaction du plus grand nombre.
Le 2 avril 2012, un débat intitulé « L'impôt heureux, c'est possible ! » était organisé à l'Assemblée nationale. En sous-titre : « Comment rééquilibrer les finances publiques par le renforcement du consentement à l'impôt ». Entre l'affaire Depardieu et la polémique sur le taux d'imposition à 75 %, l'attention s'est surtout focalisée sur les très hauts revenus. On en a presque oublié les 99,99 % de contribuables « normaux « et la façon dont l'impôt, la main très visible de l'Etat, affecte leur vie. En fait, malgré l'importance du sujet, on sait très peu de choses concernant l'impact de l'impôt sur le bien-être individuel. Dans une étude publiée par l'institut de recherche allemand Institut zur Zukunft der Arbeit (IZA), nous apportons quelques éléments de réponse ("Happy Taxpayers? Income Taxation and Well-Being"), document de travail de l'IZA.
Deux idées constituent l'originalité de cette recherche. La première est de confronter bien-être et niveaux d'imposition grâce à une base de données très riche, le panel socio-économique allemand (GSOEP).

Dans le GSOEP, on dispose d'informations sur le bien-être des individus telles que celles utilisées depuis longtemps en psychologie et, plus récemment, en économie. Les personnes interrogées nous renseignent entre autres sur leur niveau de « satisfaction dans la vie », mesuré sur une échelle de 1 à 10 (d'autres études ont démontréla grande corrélation de cette mesure subjective de bonheur avec des indicateurs plus objectifs du bien-être mental et psychique).
Pour ces mêmes individus, nous connaissons également leurs revenus, les montants d'impôt payés et divers déterminants du bien-être (niveau de santé, situation familiale, sur le marché du travail, âge, etc.). Il est donc possible d'utiliser des méthodes statistiques standards pour mesurer l'impact simultané de toutes ces variables sur le bien-être individuel. En particulier, on peut estimer l'impact du montant d'impôt sur le revenu payé toutes choses égales par ailleurs, autrement dit à niveau de revenu (net d'impôt) donné, niveau de santé donné, etc.
(…)L'étude conclut à un impact positif de l'impôt sur le bien-être à niveau de vie constant. Il s'agit d'un effet « conditionnel » : une hausse d'impôt améliore le bien-être si et seulement si le niveau de revenu net d'impôt reste inchangé.
Comment interpréter ce résultat ? Un impact négatif aurait signifié qu'un euro d'impôt de plus serait perçu par le contribuable comme plus douloureux qu'un euro de moins de salaire : l'effet mis en relief aurait correspondu à un rejet ou à une défiance vis-à-vis des prélèvements obligatoires et, au final, de l'Etat. Mais l'étude montre, au contraire, que ce qui domine est probablement la perception qu'une partie de cet euro d'impôt nous revient sous forme de biens ou de services publics, de satisfaction morale à aider les plus pauvres grâce à un système progressif et redistributif, du sentiment d'appartenir à une collectivité, etc.
(…)

Olivier Bargain, Université d'Aix-Marseille et Institut zur Zukunft der Arbeit
(D'après : Le Monde, 26 janvier 2013)

Texte 3

NOTER SES ENSEIGNANTS, CE N'EST PAS POUR DEMAIN

Les étudiants de l'université doivent-ils noter leurs enseignants ? Le sujet est sensible, tabou même. Les enseignants-chercheurs y sont pour la plupart hostiles, et leurs réticences ne datent pas d'hier. «Elles sont basées sur le principe constitutionnel de la liberté. Mais il est temps de faire évoluer les choses. Notre système est unique. On est évalué partout dans la société et accepter qu'un corps social échappe à ce principe n'est pas sain», souligne Jean-Yves Le Déaut.
(…)Mais le sujet est si polémique que, pour éviter de faire descendre les enseignants dans la rue, cette évaluation a été écartée par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso.
(…) « Nous sortirons de la spirale de l'échec des étudiants en travaillant avec les enseignants et non contre eux », déclare Emmanuel Zemmour, président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF). Même discours pour Julien Blanchet, président de l'autre grand syndicat étudiant, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), très favorable à l'évaluation des enseignements : «Il n'est pas question d'être dans une évaluation sanction ou de clouer les enseignants au pilori. Le vrai souci en fait, c'est que les enseignants acceptent une évaluation là où les étudiants payent très cher pour étudier [comme dans les grandes écoles].»
L'université Victor-Segalen - Bordeaux-II fait figure de pionnier. Il y a cinq ans, l'établissement a mis en place un dispositif d'évaluation des enseignements de la licence au master 2. (…) Aujourd'hui, toutes les composantes (médecine, pharmacie, mathématiques fondamentales, sciences de la vie…) sont évaluées. Soit elles ont mis en place un dispositif propre, soit c'est le Crame qui s'en occupe. Les étudiants remplissent un formulaire d'une quinzaine d'affirmations, et peuvent aussi ajouter leur commentaire libre. «Evidemment, si un petit nombre d'étudiants critiquent le cours d'un enseignant, nous n'y prêterons pas attention ; mais s'ils sont cinquante, on se posera des questions.» Le Crame récupère les questionnaires, s'occupe de la synthèse et l'envoie au doyen. « A charge pour lui de mettre des solutions en place. Nous proposons aussi des pistes d'amélioration », précise Emmanuel Cuny.
Seule ombre au tableau : malgré les affiches racoleuses : « A vous de noter vos professeurs !» et les campagnes de communication, les étudiants ne jouent pas toujours le jeu. « Je pensais qu'ils allaient sauter sur l'occasion. Or, ils sont très passifs », regrette M. Cuny.

Le dispositif a au moins une vertu : il permet d'identifier les bons enseignants. Aujourd'hui, l'enseignement est le parent pauvre de l'université. Un bon chercheur, s'il est mauvais enseignant, sera toujours mieux reconnu qu'un bon enseignant, chercheur moyen. Et il est bien plus facile d'évaluer un enseignant sur ses travaux de recherche que sur son enseignement.
Or il est indispensable que toutes ses missions (même administratives) soient prises en compte dans son évaluation. « C'est quelque chose de compliqué à mettre en place, mais ne rien faire serait pire. Cela signifierait que la partie noble, c'est la recherche et que l'on se fiche de l'enseignement, alors que c'est majeur », lance Jean-Yves Le Déaut.

Nathalie Brafman (d'après : Le Monde, 22 février 2013)

Texte 4

MORT AUX VIEUX !

Dans une société basée sur le profit, où l'on considère l'humain comme une unité de production tout juste bonne à être remplacée une fois devenue inutilisable, quelle place gardera-t-on pour les « usagés », source de dépenses sans contrepartie ?
J'ai été frappé par la récente coïncidence de deux événements survenus la semaine dernière, et a priori sans rapport entre eux:
- Le fait que l'article de Laurent Neumann, sur Marianne.net, mettant l'accent sur la situation financière très préoccupante des régimes des retraites, ce qui devrait angoisser tous les Français, a été lu par beaucoup de monde, mais n'a fait l'objet que d'un nombre assez faible de commentaires, ce qui semble témoigner d'un certain fatalisme et d'une sorte de sidération face à une catastrophe annoncée,
- Et la programmation sur Arte, du film « Soleil Vert », racontant comment, dans des villes surpeuplées du futur, les personnes âgées seront encouragées à se faire euthanasier, pour être ensuite transformées en biscuits alimentaires pour les plus jeunes. Ce film de science-fiction de Richard Fleischer, sorti en 1973, est inspiré d'un roman de Harry Harrison publié en 1966. Or, aujourd'hui, tous deux paraissent beaucoup moins « fictionnels » qu'il y a près d'un demi-siècle.
Pendant longtemps, dans la plupart des cultures, les vieux étaient à la fois moqués (le « barbon »), mais aussi respectés, car supposés gagner en sagesse, en savoir et en expérience. Et le système des retraites par répartition a été inventé, créant une solidarité entre générations qui n'est, au fond, sachant que nous serons tous vieux un jour, que de l'égoïsme collectif et intelligent à long terme.
Mais nous sommes en train de changer de société et de culture.
Nous sommes entrés dans le monde du court terme, dans lequel tout objet ne vaut que tant qu'il peut être source de bénéfices, mais qui, dès qu'il se révèlera défectueux, se trouvera totalement dévalorisé et envoyé à la casse. Et, très logiquement, l'homme devient un « objet » et est progressivement traité comme tel.
C'est déjà, depuis longtemps, le cas des salariés-kleenex, mis à la poubelle non seulement lorsque leur savoir-faire ne répond plus à aucune demande du marché, mais lorsque leur âge les rend nécessairement moins performants : « dégraissages » et quasi-impossibilité de retrouver un autre emploi dès la cinquantaine. (...)
Complétons le raisonnement : de l'euthanasie pour mettre fin à des souffrances sans espoir de rémission et que la médecine est incapable de soulager, on glissera progressivement vers l'euthanasie pour convenance personnelle sans justification médicale (« ma vie ne m'intéresse plus ») , puis à la pression sociale culpabilisatrice envers ceux qui, refusant l'euthanasie, s'obstinent à constituer une charge improductive pour la société, alors qu'ils pourraient, en anticipant le moment de l'héritage, contribuer à la prospérité des jeunes générations encore actives : processus dont les biscuits alimentaires de « Soleil Vert » ne constituaient que le symbole prémonitoire...
On vit une époque formidable !

Mardi 1 Janvier 2013 à 16:00 | Marianne on line Elie Arié choniqueur associé

Texte 5

LA CHINE, HYPERMARCHÉ DU MONDE

C'est une révolution copernicienne : les Chinois sont devenus des consommateurs voraces, assidus, exigeants, et largement portés sur les achats en ligne. En quelques années à peine, la Chine est devenue le premier marché pour l'automobile, les téléphones portables, les ordinateurs, ou encore... les ventes aux enchères dans le domaine des beaux-arts.
Les Chinois sont cette année les premiers acheteurs au monde de produits de luxe, soit 27 % du total, selon McKinsey - en incluant les articles achetés lors d'un déplacement à l'étranger. La Chine reste l'atelier du monde, mais ce que produisent les Chinois leur est de plus en plus destiné : Apple, qui fait fabriquer iPhone et iPad dans ce pays, y écoule désormais 15 % de ses produits. La Chine devrait supplanter les Etats-Unis pour les ventes de détail dès 2014 et devenir cette année-là le premier importateur mondial.
Pourtant, la consommation privée représente moins de 40 % du produit intérieur brut (PIB), contre 70 % dans les pays développés. Par ailleurs, la part des revenus demeure « relativement basse en Chine rapportée au PIB : 57 %, contre 63 % en Russie. « Mais c'est justement là un atout. Les analystes du cabinet Deloitte expliquent dans une étude récente que « la restructuration au détriment des exportations va entraîner une hausse rapide des dépenses de consommation ».
Le fameux rééquilibrage de l'économie est donc en cours : l'heure est aux politiques dites proconsommation, et la nouvelle direction du Parti communiste chinois a annoncé qu'elle souhaitait pousser encore les salaires à la hausse.
Le Rêve chinois : la montée de la plus vaste classe moyenne du monde et ce que cela signifie pour vous, calcule sur son blog que la classe moyenne chinoise peut être estimée à 475 millions de personnes, classe en grande partie urbaine. Leur pouvoir d'achat est équivalent à celui de la classe moyenne des pays développés. Le critère de base, selon elle, c'est que ces foyers peuvent désormais affecter le tiers de leurs revenus à des dépenses discrétionnaires.
De fait, les signaux sont au vert : basculement de l'urbanisation - qui a dépassé, en 2012, 50 % de la population chinoise -, part croissante des services dans la consommation, favorisée par les capacités accrues de mobilité (automobile, TGV) et de connexion (plus de 500 millions d'internautes), amélioration attendue de la sécurité sociale... Tous ces facteurs vont faire qu'il y aura en Chine « beaucoup, beaucoup plus de gens qui vont acheter de plus en plus de choses. Les sociétés qui vendent des produits de consommation sont face à une opportunité énorme, historique et sans précédent «.
Le 12 décembre, au moment de recevoir le prix de la personnalité économique de l'année, M. Ma a parié 100 millions de yuans que le commerce en ligne atteindrait 50 % des ventes de détail en Chine dans dix ans. De quoi donner le tournis.

D'après Brice Pedroletti, Le Monde, 01.01.2013

Texte 6

L'ILLETTRISME DES CADRES, UN PHÉNOMÈNE MÉCONNU ET TABOU

Grâce à des « stratégies de contournement «, ces salariés parviennent à cacher leurs difficultés. Comme 2,5 millions de Français, des cadres sont en situation d'illettrisme dans l'entreprise. Le phénomène, impossible à quantifier, échappe à tous les dispositifs prévus en matière de lutte et de détection. Les responsabilités qu'ils occupent en font des illettrés à la marge de la marge.
Selon une enquête de l'Insee, publiée en décembre 2012, 7 % de la population active ne maîtrise pas suffisamment l'écriture et la lecture pour se faire comprendre ou pour assimiler un texte, malgré une scolarisation en France pendant au moins cinq ans. Près de sept illettrés sur dix travaillent.
Que les employés les moins qualifiés puissent être touchés n'est pas une surprise. Mais ces chiffres déjà préoccupants recèlent un tabou : certains de ces travailleurs occupent, au contraire, des postes à hautes responsabilités. Comment exercent-ils, alors que l'illettrisme constitue un obstacle évident à l'accès aux responsabilités ? Surtout, comment ces cadres, ces traders, ces managers, sont-ils passés entre les mailles du filet ?

Pour Benoît Hess, sociologue spécialisé dans l'illettrisme, ces excellents techniciens dans leur domaine masquent leurs difficultés à l'écrit par une grande aisance à l'oral. « L'enjeu est plus redoutable pour eux. Du fait de leurs responsabilités, ils sont soumis à une forte pression », décrypte-t-il. Pour lui, il est plus difficile d'être illettré pour un cadre que pour une femme de chambre, car la situation est vécue comme une honte absolue et mène parfois à des extrémités dramatiques : « On a vu des personnes se suicider, tant cela leur semblait insoutenable. »
Au quotidien, « pour donner illusion, chacun à leur manière », ils mettent en place ces fameuses « stratégies de contournement », reprend le sociologue. Un collègue dans la confidence qui apporte son aide ou l'apprentissage des tâches par coeur, auxquels s'ajoutent, au cas par cas, toutes sortes de stratagèmes.
Leur statut social rend ces illettrés d'autant plus difficiles à dépister. Dans une démarche de détection classique, on demande aux responsables de repérer qui, dans leur équipe, est susceptible d'être touché. Mais comment cibler ces managers eux-mêmes ? Comment les amener à se déclarer, pour entrer en formation ? C'est l'objectif que s'est fixé Benjamin Blavier, cofondateur de l'association interentreprises B'A'BA, qui lutte contre l'illettrisme au sein de grands groupes.
Lui en est sûr : ces cas sont plus nombreux que les entreprises veulent bien l'admettre, « même si à l'heure actuelle, elles n'en ont pas toutes conscience. C'est trop improbable pour un grand groupe. Le tabou suprême «. Et il n'y aurait qu'une manière d'opérer cette prise de conscience : « Il faut que quelqu'un devienne le symbole des cadres illettrés. Tant qu'il n'y aura pas de coming out médiatique, les dirigeants continueront de croire que c'est une fiction ».

D'après Shahzad Abdul, Le Monde, 16.02.2013

Texte 7

PRESQUE LA MOITIÉ DE LA NOURRITURE MONDIALE SERAIT GASPILLÉE

Alors que 860 millions de personnes sont victimes de malnutrition, et que la fin du siècle comptera 2,5 milliards de bouches supplémentaires à nourrir, la moitié des denrées alimentaires produites dans le monde est aujourd'hui gaspillée. C'est la triste conclusion du rapport Global Food publié jeudi 10 janvier par l'Institution of Mechanical Engineers (IME).
Selon cette étude britannique, entre 30 % et 50 % des 4 milliards de tonnes d'aliments produites chaque année sur la planète ne finissent jamais dans une assiette. En Europe et aux Etats-Unis en particulier, jusqu'à la moitié de la nourriture achetée est jetée par les consommateurs eux-mêmes.
En cause : des dates de péremption inutilement strictes, des promotions «deux pour le prix d'un» et l'exigence des consommateurs occidentaux pour des produits alimentaires esthétiquement parfaits.
Dans les pays en développement, les pertes de nourriture ont lieu au début de la chaîne d'approvisionnement, entre le champ et le marché, du fait de récoltes inefficaces, d'infrastructures de transport locales inadéquates ou de conditions de stockage inappropriées. Lorsque le niveau de développement de l'Etat augmente, indique le rapport, le problème se déplace vers l'aval de la chaîne de production avec des déficiences au niveau des infrastructures régionales et nationales. Dans le Sud-Est asiatique, par exemple, les pertes de riz oscillent entre 37 % et 80 % de la production totale en fonction du stade de développement du pays, la Chine se situant par exemple à 45 % et le Vietnam à 80 %.
Dans les pays développés au contraire, une plus grande partie de la nourriture atteint les consommateurs en raison de bonnes infrastructures. Mais le gaspillage est tout de même à l'œuvre du fait de mauvaises pratiques de marketing et du comportement des consommateurs.
Cette perte nette ne se limite pas, selon le rapport, aux déchets générés par les aliments non consommés. Le gâchis est visible à tous les niveaux de la chaîne de production alimentaire, dans l'utilisation des terres, de l'eau et de l'énergie. Environ 550 milliards de m3 d'eau sont ainsi perdus pour faire pousser des récoltes qui n'atteindront jamais les consommateurs. En raison de ce gaspillage, et de la hausse de la population, la demande en eau pourrait atteindre dix à treize mille milliards de m3 par an en 2050, soit trois fois plus que la demande actuelle.
Face à la perspective d'une humanité à 9,5 milliards de têtes d'ici à 2075, l'IME appelle à une action urgente afin d'éviter ce gaspillage. «Les ingénieurs ont un rôle crucial à jouer dans la prévention du gaspillage alimentaire en

développant des modes de culture de transport et de stockage plus efficaces», estime l'organisation.
Mais de préciser : « Pour y parvenir, les gouvernements, les agences de développement et les organisations comme les Nations unies doivent travailler ensemble pour aider les mentalités à changer en matière de déchets.»
Ces changements permettraient d'offrir 60 à 100 % de nourriture en plus sans augmenter la production.

Audrey Garric, Le Monde, 10/01/2013

Texte 8

LES HOMMES, NOMBREUX DANS L'INDUSTRIE, SONT PLUS TOUCHÉS QUE LES FEMMES PAR LES LICENCIEMENTS

Il y a un sexe faible face à la crise : le sexe masculin. C'est l'une des conclusions d'une note que vient de publier le Centre d'analyse stratégique (CAS) sur l'emploi des hommes et des femmes et les effets de la segmentation du marché du travail entre les sexes. La crise amorcée en 2008 aurait même eu un effet «protecteur» sur l'emploi féminin. L'explication est simple : «Les hommes sont surreprésentés dans les secteurs les plus touchés durant cette période, notamment l'industrie et la construction, à l'inverse des femmes, dont l'emploi se concentre dans les services, qui sont les secteurs les moins affectés.»
Selon cette note, à l'échelle européenne, les trois quarts des emplois qui ont été supprimés durant la crise étaient des emplois masculins. Ce qui explique qu'en 2011, première historique, le chômage des hommes est devenu plus important que celui des femmes. Un constat qui rejoint celui dressé, à l'échelon français, par l'économiste Laurent Davezies dans son dernier ouvrage, La crise qui vient, où il explique que… 92 % des emplois détruits durant la première partie de la crise (2007-2009) concernent des hommes !
Années 80. C'est l'accélération soudaine d'un mouvement de fond, qui a commencé dès le début des années 80, selon l'économiste. «Les secteurs les plus masculins sont ceux qui ont le plus souffert dans les décennies passées : ouvriers de l'industrie, agriculteurs, commerçants et artisans, explique Laurent Davezies. En revanche, les nouveaux métiers qui sont venus compenser ces pertes, essentiellement dans les services, sont en majorité féminins.» En gros, ceux qui ont le plus trinqué sont les ouvriers des régions industrielles. Celles qui s'en sont sorties : les femmes des catégories intermédiaires qui constituent souvent le deuxième salaire des classes moyennes.
Ce constat n'ôte rien au fait que les femmes demeurent plus lourdement pénalisées face à l'emploi, notamment en matière d'égalité salariale. Pour Vincent Chriqui, le directeur du CAS, ces deux données sont, en réalité, «les deux facettes d'une même pièce». «Cette segmentation présente des avantages et des inconvénients, elle est à la fois la cause et la conséquence des inégalités entre hommes et femmes. Elle explique, en partie, les différences de salaires, parce qu'il y a dans l'industrie des salaires supérieurs à ceux des services. D'un autre côté, les services, secteurs moins cycliques, sont davantage préservés dans la crise.»
«Diplômées». La note du Centre d'analyse stratégique s'étonne de la persistance de cette segmentation des métiers entre hommes et femmes, alors même que le niveau de qualification des femmes ne cesse d'augmenter, et que celles-ci voient leur taux d'activité sans cesse progresser. Durant la dernière décennie, le taux d'emploi féminin est en effet passé de 57% à 62%. Et l'Union européenne s'est fixé un objectif de 75% d'ici à 2020. «On aurait pu penser que l'augmentation du taux d'emploi des femmes aurait pu faire diminuer cette segmentation. Ce n'est pas le cas. Réduire cette segmentation est un objectif de long terme.

Alice Géraud, Libération, le 26 décembre 2012

Texte 9

LES FRANÇAIS DORMENT DEBOUT !

Insomnies, réveils difficiles… Les nuits réparatrices se font de plus en plus rares chez les adultes comme chez les enfants, selon une étude rendue publique hier. En cause : le stress, mais aussi nos nouvelles petites habitudes.
Selon une étude rendue publique hier par l'Institut national de veille sanitaire (InVS), les Français ont considérablement réduit non seulement leur temps de sommeil, mais aussi la qualité de ce dernier.
Aujourd'hui, un Français sur trois se plaint de troubles du sommeil, dont 15 à 20% d'insomnie chronique. En cause, nos nouvelles habitudes de vie, qui entament sérieusement notre repos et qui, à terme, peuvent avoir de graves conséquences sur notre santé.
Télé dans chaque pièce de la maison, ordinateur portable, tablette numérique qui s'invitent jusque dans nos lits, smartphone caressé du bout des doigts jusqu'à la dernière minute avant d'éteindre la lumière… Les Français sont malades de leurs écrans. « C'est valable pour les adultes, mais notre étude démontre que ce sont les adolescents qui en pâtissent le plus », souligne Frédéric Beck, sociologue, responsable du département statistiques de l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé).
Chaque année, au collège, un enfant perd vingt minutes de sommeil. Là où il devrait encore dormir non loin d'une dizaine d'heures par nuit en classe de 3e, il dort à peine huit heures. « On constate un gros déficit de sommeil chez les ados, alors qu'ils sont en pleine période de croissance », déplore François Beck. Gare aussi aux jeux en ligne ou aux réseaux sociaux, disponibles 24 heures sur 24, qui maintiennent éveillés les ados trop longtemps.
Quoi de plus agréable que de s'installer confortablement au beau milieu d'une pile d'oreillers pour suivre les derniers rebondissements de notre série favorite? Pourtant, les conséquences sur le sommeil ne sont pas terribles…
« Ce qui a changé ces dix dernières années, c'est l'apparition de séries télévisées ou téléchargeables, qui entraînent une forme d'addiction et incitent à enchaîner les épisodes au cours d'une soirée », poursuit le sociologue. Or, lorsque nous regardons un film ou une série installés dans notre lit, notre état se situe à mi-chemin entre la véritable veille et le sommeil. Et donc recule le moment véritable de l'endormissement.
Les tensions ressenties dans le cadre professionnel sont un facteur très fort d'insomnie, la crainte de perdre son emploi, en ces temps de crise, également. « La précarité financière et les situations de détresse psychologique ont un impact direct, remarque François Beck. Nous avons constaté de vraies inégalités sociales face au sommeil. » A cela s'ajoute un temps de trajet entre le domicile et le travail qui a augmenté ces dernières années, rognant encore sur le temps passé au lit. 20% de la population interrogée admet connaître des phénomènes de somnolence dans la journée.

Anne-Cécile Juillet. 21/11/2012. Le Parisien.

Texte 10

SORTIE DU NUCLÉAIRE : LA FACTURE ENFLE EN ALLEMAGNE

L'euphorie de la « révolution énergétique » sera retombée en dix-huit mois outre-Rhin. Largement saluée en Allemagne, la sortie du nucléaire décidée par Angela Merkel au printemps 2011, dans la foulée de la catastrophe de Fukushima, est en train de virer au casse-tête politique. L'explosion des coûts liée à l'abandon de l'énergie atomique provoque un scepticisme croissant et pourrait coûter très cher à la chancelière en pleine année électorale alors que les critiques fusent contre son plan de conversion aux énergies vertes.
Lundi, les principaux opérateurs de réseaux électriques en Allemagne ont annoncé un relèvement de près de 50 % de la taxe payée par les consommateurs allemands pour soutenir le développement des énergies vertes. Une hausse qui correspond pour un foyer de trois personnes consommant 3 500 kilowattheures par an à une dépense supplémentaire d'environ 60 euros, soit au total 185 euros. « Il est évident que les compagnies ne peuvent compenser l'important recours à la part régulée des prix de l'énergie et sont contraintes de les répercuter sur les clients », a déclaré Hildegard Müller, directrice de la fédération BDEW dans un communiqué.

Plébiscitée lors de son annonce, la sortie du nucléaire - programmée en 2022 - fait désormais tiquer les Allemands. Selon un sondage Emnid publié dimanche, quelque 53 % des Allemands - contre les trois quarts au printemps 2011- soutiennent encore le «virage énergétique» de la chancelière. Mais 77 % des électeurs jugent « très important » que le coût de l'énergie reste « payable ».
À moins d'un an des élections, le projet provoque la nervosité des élus de tous bords, qui demandent au gouvernement de revoir sa copie. La question divise au sein même de la coalition de centre droit au pouvoir. Le Parti libéral (FDP) souhaite notamment une diminution des subventions publiques et une réforme en profondeur de la législation sur les énergies renouvelables. « L'électricité ne doit pas devenir un produit de luxe », prévient Michael Fuchs, un député conservateur, qui souligne la nécessité d'un large consensus sur l'abandon du nucléaire. Quant à l'opposition, elle accuse le gouvernement de laisser les consommateurs supporter seuls les conséquences de l'abandon du nucléaire, Berlin ayant exempté l'industrie lourde, particulièrement gourmande en énergie, du paiement des tarifs d'utilisation des réseaux et de l'énergie verte.
Objectif: 80% de renouvelables en 2050
Face aux reproches croissants, le ministre allemand de l'Environnement, Peter Altmaier, a averti lundi, dans le quotidien populaire Bild : « Il est certain que le changement énergétique, que nous voulons tous et que je veux réussir, ne sera pas gratuit. » Les Allemands paient déjà plus que la plupart de leurs voisins européens pour l'électricité: 24 centimes/kWh contre 13 centimes en France et 14 centimes en Grande-Bretagne. Et les coûts seront de plus en plus élevés alors que le gouvernement a décidé de faire passer la proportion des énergies renouvelables de 40 % en 2020 à 80 % en 2050, alors qu'elle s'élève à près d'un quart de la production actuellement.

Le Figaro 15/10/2012

Texte 11

ENTREPRISES : QUAND LES FEMMES SE SERRENT LES COUDES

Pour faire la courte échelle aux plus jeunes, prendre des responsabilités, pousser leur carrière, des femmes s'organisent en réseaux
Quelle femme n'aimerait pas travailler à distance quelques jours par semaine en restant chez elle ? Ou pouvoir s'appuyer sur un « mentor », parrain ou marraine, aguerri dans la carrière, qui lui apprenne à demander - et à obtenir - une augmentation ou une promotion ? Ou encore disposer d'une conciergerie qui lui faciliterait les tâches de la vie quotidienne ? Depuis quelques années, certaines femmes, généralement des cadres, ont la chance de bénéficier, dans de grandes entreprises, de ce soutien dans leur vie professionnelle, grâce aux réseaux de femmes. Ceux-ci sont nés souvent à l'initiative de dirigeantes, parfois des entreprises elles-mêmes, pour pousser les femmes à prendre des responsabilités. C'est dans l'air du temps et, désormais, une nécessité légale. Les employeurs sont en effet tenus d'engager des actions pour réduire les inégalités hommes-femmes : en 2014, il faudra 20% de femmes dans les conseils d'administration des grosses boîtes, et 40% en 2017. (...)
En général, les cadres sup qui ont lancé ces initiatives n'ont pas elles-mêmes des problèmes de carrière. Et, prudentes, elles préviennent: il ne s'agit ni de lutte des classes ni de guerre des sexes.« Un réseau, ce n'est pas un syndicat, on travaille main dans la main avec la direction et beaucoup sont ouverts aux hommes.» Alors, pure entraide de dirigeantes ambitieuses ? Opérations de communication de grandes boîtes voulant vendre leur politique RH ? En partie mais pas seulement
De son côté, pour faciliter la vie des jeunes mères, Accenture, entreprise de conseil, a mené une expérience permettant aux assistantes de travailler de chez elles quelques jours par semaine. Cela a très bien fonctionné. Du coup, la moitié des salariés, femmes mais aussi hommes - essentiellement des cadres, la moyenne d'âge étant de 31 ans - ont choisi d'entrer dans ce programme qui leur permet de travailler un, deux ou trois jours par semaine à la maison. En prime, la maison organise des ateliers sur la parentalité. Chez Assystem, société d'ingénierie très présente dans l'aéronautique, Femmes d'Energie a organisé à Toulouse une journée de recrutement auprès de demandeuses d'emploi peu diplômées pour des métiers auxquels elles n'auraient jamais pensé car ils sont habituellement réservés aux hommes: technicienne qualité, ajusteuse, soudeuse...

Mais le grand combat des réseaux, c'est d'aider les femmes à desserrer les freins psychologiques qui les empêchent souvent d'avancer. Toutes choses égales par ailleurs, les différences de salaires entre hommes et femmes sont encore de 9%.Beaucoup de femmes pensent que si elles ont bien travaillé, l'augmentation suivra automatiquement », dit Laurence Dejouany d'InterElles. (...)Alors, à coups de parrainage et de coaching, les réseaux apprennent aux femmes à oser être ambitieuses. Qu'en pensent les hommes ? Il parait que certains commencent à s'inquiéter ! Et déjà, des femmes songent à organiser des ateliers sur le thème : « Comment les aider à accepter notre ascension. »

Nouvel Observateur 13/12/12 Jacqueline de Linares

Texte 12

SOYEZ POPULAIRE, ÇA RAPPORTE !

J'ai plus d'amis que toi sur Facebook ! Oui, mais moi j'ai davantage de « followers » sur Twitter ! Ces échanges que l'on entend dans les cours de récréation ou parfois dans les bureaux sont à n'en pas douter le signe d'un monde qui change profondément. Aujourd'hui et plus encore demain dans la société de l'information, le réseau social constitue un atout majeur. Les chercheurs parlent plus précisément de la capacité de chacun à construire son capital social.

Dans un récent article académique (*), quatre économistes montrent ainsi comment la popularité au lycée influe fortement sur le salaire une fois passée la cinquantaine ! Pour ce faire, ils ont exploité une enquête « longitudinale » réalisée dans l'Etat américain du Wisconsin, qui a suivi les parcours de plus de 10.000 hommes depuis leur passage en classe de terminale en 1957. A partir des réponses, les chercheurs ont établi une cote de popularité pour chaque élève. Puis ils ont comparé la répartition des cotes de popularité avec le niveau de salaire des décennies plus tard. Résultat : les anciens élèves le plus souvent cités comme ami gagnent plus d'argent (...)

Pour chacun de nous, le message est clair : il faut « soigner son réseau », comme le disent tous les coachs de la terre. Notre bien-être en dépend, et pas seulement sur le plan matériel. Mais c'est difficile de commencer à 30 ou 50 ans. Il faut débuter bien plus tôt, et le message s'adresse ici plutôt aux parents. Des psychologues ont montré que la capacité à bâtir du capital social ne relève pas tant de l'inné ou du revenu que de la qualité de la vie en famille dans la petite enfance. La deuxième étape cruciale est l'adolescence, où les jeunes apprennent à interagir, posant ainsi les fondations de ce qui fera l'essentiel de leur vie professionnelle. C'est un vrai défi pour la France, où l'école cherche trop souvent à trier, où l'enseignement est centré sur l'acquisition de connaissances, où l'échange est ramené au bavardage.

Pour l'économie enfin, le rôle essentiel du lien provoque un changement d'angle majeur. Les économistes ont longtemps concentré leurs travaux sur les acteurs, d'où des débats sans fin sur leur rationalité parfaite, limitée ou mythique. Depuis deux décennies, beaucoup d'entre eux ont éclairé le rôle des institutions au sens large, un éclairage rendu encore plus nécessaire par la crise financière. Demain, ils devront de plus en plus travailler non seulement sur la capacité à fabriquer des liens sociaux, mais aussi et surtout sur la mécanique de ces liens. Tout comme les spécialistes du cerveau considèrent désormais que la compréhension de son fonctionnement passe par l'analyse des liens entre neurones, après avoir longtemps planché sur le neurone lui-même. L'économie deviendra alors enfin un système, avec ses risques systémiques. Elle deviendra aussi encore plus complexe, comme la réalité.

Jean-Marc Vittori - Les Echos- 03/12/2012
(*) « Popularity », par Gabriella Conti, Andrea Galeotti, Gerrit Mueller, Stephen Pudney, Working paper no 18475, NBER, octobre 2012.

Texte 13

LE TÉLÉTRAVAIL REBUTE LES MANAGERS

Selon l'étude Greenworking, le télétravail concerne 12 % des salariés en France contre 20 % dans les pays anglo-saxons et 35 % en Scandinavie.
Parmi les entreprises les plus à la pointe, Dell France est en tête de classement avec 70 % de télétravailleurs sur le site de Saint-Denis. Un score élevé dû à une population spécifique de commerciaux, en mouvement à travers l'Ile-de-France, « qui a avantage, en termes de temps de trajet, à rédiger ses comptes-rendus au domicile plutôt que de repasser au bureau », détaille Alice Evain. La DRH de Dell France recommande toutefois de ne pas excéder trois jours par semaine, soulignant l'importance du sentiment d'appartenance. Tous les postes d'ailleurs ne sont pas éligibles : sont exclus les chargés d'assistance et certaines fonctions support.
Chez Renault, le télétravail, mis en place en 2007, concerne autant d'hommes que de femmes, ce qui démonte le cliché voulant que seules les mères de famille adoptent ce mode d'organisation. 5 % des 23.000 salariés du constructeur l'ont choisi pour un ou deux jours par semaine. « Ils peuvent aller jusqu'à quatre jours, pas davantage. Nous excluons le télétravail à 100 % pour éviter de perdre le bénéfice des contacts informels avec l'équipe », précise Valérie Cohen, directrice des services de proximité de Renault.
Pour le salarié, qui se doit d'être volontaire pour ce type d'organisation - son refus n'est pas un motif de rupture du contrat -, les avantages sont évidents : meilleur équilibre des vies privée et professionnelle avec la possibilité de chercher ses enfants à l'école, un gain de temps appréciable avec zéro temps de transport, une augmentation sensible de la productivité.
Tous les salariés cependant ne réussissent pas à gérer seuls leur temps « et à établir une frontière stricte entre vies professionnelle et privée », souligne Alice Evain. Mondial Assistance a ainsi mis en place une procédure de mise en situation des salariés pour détecter en amont les candidats faisant fausse route : « Exilés dans un bureau fermé sans contact avec les collègues pendant une semaine, ils sont testés afin de repérer ceux qui vivraient mal l'isolement », explique Dominique Bost.
Le principal frein à la mise en place du télétravail vient du management… Selon l'étude MobilitisOpinionway, 48 % des dirigeants sont opposés à une demande de télétravail partiel. Un chiffre corroboré par l'Observatoire Cegos selon lequel 50 % des collaborateurs souhaiteraient pouvoir en bénéficier… Les managers intermédiaires sont les plus rétifs : « Accepter de ne plus contrôler en temps réel le travail de son équipe est une révolution culturelle. Cela implique par exemple de revenir à un management par objectifs », détaille Alexis Motte. Frédérique Miriel, consultante chez AOS Studley, partage cette analyse : « Les entreprises françaises ne sont pas encore rompues au management par la confiance que sous-entend le télétravail. Tout repose encore sur le présentiel. »

Par Marie-Sophie Ramspacher | 21/12 | 07:00
21/12/2012 Les Echos Business - Les Echos - 60%

Texte 14

LA FONDATION ABBÉ-PIERRE POINTE L'IMPACT DU MAL-LOGEMENT SUR LES FAMILLES

Des jeunes couples obligés de vivre séparément, des divorcés contraints de cohabiter avec leurs ex-conjoints, des pères séparés qui ne peuvent accueillir leurs enfants… Dans son rapport annuel, publié vendredi 1er février, la Fondation Abbé-Pierre s'est intéressée aux liens entre situation familiale et situation de logement et à leur interaction.
Premier constat, les conditions de résidence pèsent de plus en plus lourdement sur les projets de vie. « L'impossibilité de se procurer un logement adapté empêche notamment nombre de jeunes couples de s'installer », estime l'association caritative. Les caisses d'allocations familiales dénombreraient de plus en plus de cas de personnes déclarant vivre en couple bien qu'elles ne partagent pas le même logement que leur conjoint.
La cherté de l'immobilier influencerait aussi le nombre d'enfants par couple. Selon une enquête du Crédoc, citée par le rapport de la Fondation, les couples seraient moins enclins à faire des enfants. Ainsi, chez les accédants à la propriété, la proportion de familles nombreuses est passée de 29 % en 1995 à 17 % aujourd'hui.

Fonctionnant comme une véritable « centrifugeuse » qui sélectionne les candidats les plus solvables, et refoule les autres, le marché du logement ralentit aussi l'autonomisation des membres de la famille. Les jeunes adultes en début de carrière, mais aussi de plus en plus d'»accidentés de la vie», d'âge plus avancé ou même d'âge mûr se retrouvent à devoir retourner vivre chez leurs parents ou leurs enfants. Séparation, perte d'emploi, maladie... sont souvent fatales à l'accès ou au maintien dans un logement.
Deuxième constat : les transformations de la famille agrandissent le cercle des ménages exposés au mal-logement. Les familles monoparentales et les isolés (à la suite d'une séparation ou par choix) se retrouvent au premier plan des personnes en difficulté de logement.
Lors d'une séparation, les conditions de logement de l'un ou l'autre des membres du couple se dégradent souvent. En cas de rupture d'un couple avec enfants, le maintien dans le domicile conjugal revient généralement à la mère, qui obtient souvent la garde des enfants. Les pères «non gardiens» se retrouvent ainsi en grande difficulté, hébergés chez des amis ou des parents, ou parfois à l'hôtel. «A terme, les situations temporaires trouvées par les pères s'épuisent et peuvent déboucher sur un parcours d'errance», analyse la Fondation Abbé-Pierre.
Dans ces conditions, l'exercice de la parentalité et la qualité des liens avec les enfants se détériorent souvent. « Les ménages se trouvent en fait dans un cercle vicieux où toute évolution sur l'un des plans (la famille ou le logement) représente désormais un risque sur l'autre plan », estime la Fondation.
Or, déplore l'association caritative, l'Etat n'a pas intégré cette « mutation radicale de la structure familiale ». « C'est encore trop souvent le modèle de la famille nucléaire traditionnelle (un couple, un homme et une femme mariés, avec des enfants issus de leur union) qui sert de référence aux acteurs du logement. »

Par Catherine Rollot • Le Monde.fr | 01.02.2013

Texte 15

LA TECHNOLOGIE EST-ELLE RESPONSABLE DE L'ACCÉLÉRATION DU MONDE ?

Invité par l'Insa de Lyon, le sociologue et philosophe allemand Hartmut Rosa donnait une conférence jeudi sur le thème « la technologie est-elle responsable de l'accélération du monde ? ».
Pour comprendre ce qu'est l'accélération du monde, il faut comprendre ce que signifie la lenteur, estime Rosa. La lenteur est une richesse de temps. Elle correspond à un état dans lequel on dispose de suffisamment de temps pour faire ce que l'on doit faire, au temps qui nous reste après avoir tout fait. L'état de lenteur, c'est quand il nous reste encore du temps disponible librement... « La lenteur c'est le sentiment de ne pas être sous la pression d'une urgence, de ne pas être obligé de faire une chose sans en avoir le temps. » La richesse temporelle n'est ni l'ennui, ni une décélération contrainte, mais elle est avant tout un élément d'autonomie.
« Le rêve de la modernité c'est que la technique nous permette d'acquérir la richesse temporelle. L'idée qui la sous-tend est que l'accélération technique nous permette de faire plus de choses par unité de temps. » Et c'est bien ce que la technique a permis, souligne Rosa, en pointant du doigt la rapidité introduite par la technique. Les voitures roulent de plus en plus vite, nous permettant dans le même laps de temps d'aller toujours plus loin. Grâce à la technique, nous avons copié les connaissances de plus en plus rapidement : avant l'imprimerie, il fallait copier un livre à la main, puis la technologie nous a permis de l'imprimer, puis de le photocopier, et désormais de les télécharger via l'internet. Les ordinateurs eux-mêmes n'ont cessé d'augmenter leurs performances, c'est-à-dire le nombre d'opérations qu'ils savent accomplir par unité de temps.
Nous devrions donc avoir plus de temps libre que jamais, puisque nous avons besoin de moins de temps pour faire les choses, en conclut le philosophe. En 1964, le magazine Life ne s'inquiétait-il pas déjà, légitimement, que le plus important problème de société auquel nous serions confrontés demain serait de savoir ce que nous ferions de ce temps libre...
Pourtant, ce n'est pas ce qu'il s'est passé. La prédiction ne s'est pas réalisée. Nous ne disposons pas de plus de temps : nous en avons toujours trop peu. Nous vivons dans une pénurie de temps, une « famine temporelle », comme la décrivait en 1999 les sociologues américains John Robinson et Geoffrey Godbey.
« Toutes les sociétés modernes sont caractérisées par une pénurie de temps : plus une société est moderne, moins elle a de temps ». Ce n'est pas le pétrole qui nous manquera un jour, mais bien plutôt le temps, ironise le philosophe. Plus on économise le temps et moins on vit.

Propos recueillis par Hubert Guillaud du jounal Le Monde, 22 mars 2013

Texte 16

EN FINIR AVEC L'ANXIÉTÉ DE PERFORMANCE

« Je ne suis pas à la hauteur, je ne vais pas y arriver, il faut que je mette la gomme ». A priori, ce discours intérieur stimulant, nous le connaissons tous de manière ponctuelle, lors d'oraux d'examens, épreuves sportives, ou même entretiens de recrutement. Lorsque cette intense mais éphémère pression, nécessaire à l'engagement dans l'épreuve, s'installe de manière durable et devient mode de vie, elle risque d'entraîner la personne dans des comportements destructeurs. Aujourd'hui, comme l'affirmait récemment le Dr Laurent Chneiwess dans nos colonnes, cette anxiété de performance est en nette augmentation, notamment dans le monde du travail.
Le contexte y est évidemment pour beaucoup. « Des objectifs chiffrés de plus en plus hauts, des comparaisons d'employés entre eux et de services entre eux, la nécessité de faire plus avec moins de moyens… De nombreux salariés me disent se sentir pressés comme des "citrons" et frustrés de ne pouvoir faire le travail aussi bien qu'ils le souhaiteraient, observe le Dr Christophe Massin, qui intervient lors de formations sur les risques psychosociaux dans l'entreprise et a publié avec le Dr Isabelle Sauvegrain Réussir sans se détruire (Éd. Albin Michel). Lorsque les contraintes ne sont pas reliées à des situations temporaires, mais se généralisent, elles installent peu à peu une pression globale à laquelle il devient difficile de résister ».
Résultat, la dimension personnelle de la personne, sa spécificité, son savoir-faire s'effacent, pour laisser place au seul stress d'obtenir des résultats rapides et visibles. « Peu à peu, le travailleur se donne beaucoup, tout en se sentant menacé, explique le psychiatre. Il a l'impression qu'il fait tout mal, commence à patiner tout en augmentant ses heures de présence… Lorsqu'il s'épuise ainsi, on se rapproche du burn-out ».
Le stress de performance distillé ainsi à outrance épuise le plaisir et la satisfaction du travail juste bien fait. La coach Pascale Henry-Deguirmen¬djian qui, au sein de son cabinet Crysalead développe le concept mis au point par la psychothérapeute Valérie Colin-Simard pour favoriser l'équilibre dans l'entreprise, a elle-même vécu ce cercle vicieux. « J'étais directrice financière et j'avais la conviction que pour réussir, il me fallait en passer uniquement par l'effort intellectuel, la surcharge de travail, l'abstraction, se souvient-elle. Je reléguais au placard mon intuition, ma créativité, mon plaisir… J'observe cette même tendance chez la plupart de nos coachés qui, pour tendre à outrance la corde, se coupent de leurs émotions.»
Pas question de ne plus souhaiter être performant mais garder cet objectif tout en prenant soin de soi, tel est l'enjeu. Il faut rappeler cette loi du vivant qui avance toujours selon la même tension: « lorsque votre environnement exerce une pression trop forte, il est nécessaire d'exercer de votre côté une contre-pression, en posant vos limites, pour rétablir l'équilibre. »

LE FIGARO.fr - mars 2013

Texte 17

L'ENVIE D'ENTREPRENDRE REVIENT DANS LES GRANDES ÉCOLES

Selon une étude, le nombre d'entreprises lancées par des étudiants a bondi de plus d'un tiers en 2011. Certains refuseraient même des offres d'employeurs prestigieux pour se lancer en tant qu'entrepreneurs.
La fièvre entrepreneuriale remonte chez les jeunes diplômés. L'enquête dévoilée par la Conférence des grandes écoles (CGE) sur le thème de l'entrepreneuriat étudiant, la première du genre, révèle un net regain des créations ou reprises d'entreprises par les étudiants en 2011. Après une chute en 2010, le nombre moyen de lancements par école est reparti à la hausse. Pour étayer ces chiffres, Pierre Tapie, président de la CGE, note qu' « un nombre croissant de jeunes refusent des offres d'employeurs prestigieux pour se lancer en tant qu'entrepreneurs ».
Malgré ces signes prometteurs, les grandes écoles rechignent à afficher ouvertement leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat, selon l'étude de la CGE. Même si la quasi-totalité des établissements sondés déclarent favoriser l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, 63 % affirment n'avoir «ni objectif ni plan d'action dans ce domaine». Un attentisme surtout sensible dans les écoles d'ingénieurs (74 %). Pour les promoteurs de l'enquête, cette frilosité serait due à la crainte de perdre des places dans les classements internationaux. En effet, l'un des critères pris en compte par ces palmarès, très attendus et largement médiatisés, est le niveau du salaire à la sortie. Or, les revenus des jeunes patrons de start-up sont très modestes comparés à ceux de leurs collègues recrutés par les grands groupes. La réticence des écoles à se positionner dans le domaine entrepreneurial freinerait-elle l'éclosion de PME en France ? Seulement 1,5 % des jeunes diplômés créent leur entreprise en

sortie d'école, contre 2,8% pour les étudiants européens Bac +5 (OCDE).
Pourtant, très concrètement, les grandes écoles sont loin de négliger les enseignements en entrepreneuriat. Partout, les incubateurs et autres pépinières d'entreprises fourmillent de projets. Qualifiées par l'étude d' « aînées », quelques pionnières, la plupart des écoles de management, ont ouvert la voie dès la fin des années 1970. Puis plusieurs vagues se sont succédé jusqu'à l'émergence dans les années 2009-2010 d'écoles d'ingénieurs qui ont à leur tour proposé des programmes spécifiques. Aujourd'hui, toutes les grandes écoles intègrent plus ou moins bien l'enseignement de l'entrepreneuriat. Ce dernier s'est structuré autour de quatre étapes: information et sensibilisation les premières années, puis formation spécialisée et enfin accompagnement à la création. « C'est dans ce dernier domaine que les écoles ont probablement le plus de progrès à faire, au moment où le jeune veut transformer son projet en entreprise », indique Francis Bécard, animateur du groupe Entrepreneuriat à la CGE. À ce stade, l'appel à des ressources extérieures, comme l'expertise de professionnels ou la rencontre avec des acteurs du financement, pourrait encore être développé, notamment dans les écoles de commerce.

LE FIGARO – le 27/09/2012

Texte 18

SERONS-NOUS TOUS VÉGÉTARIENS EN 2050 ?

Si les pays développés connaissent l'urgence à réduire la consommation de viande, peu imaginent adopter dans les prochaines décennies un régime végétarien quasi-généralisé. C'est pourtant la réalité qui attend la population mondiale d'ici à 2050 afin d'éviter des pénuries alimentaires catastrophiques et des déficits en eau considérables, si l'on en croit une étude du Stockholm International Water Institute, citée par le Guardian.
Aujourd'hui, à l'échelle de la Terre, les 7 milliards d'hommes tirent en moyenne 20 % de leurs apports en protéines de produits d'origine animale. Mais d'ici à 2050, ce chiffre devrait tomber à 5 %, pour nourrir deux milliards d'êtres humains supplémentaires.
« Il n'y aura pas suffisamment d'eau disponible sur nos terres agricoles pour produire de la nourriture pour une population qui devrait atteindre 9 milliards d'habitants en 2050, si nous suivons les tendances alimentaires actuelles dans les pays occidentaux », justifient les auteurs du rapport, publié à l'occasion de la conférence mondiale annuelle sur l'eau, alors que les prix des denrées alimentaires ont grimpé de 50 % sur les marchés internationaux depuis juin, en raison des sécheresses sévères aux Etats-Unis et en Russie, et de la faiblesse des pluies de mousson en Asie.
Les Nations Unies ont calculé que le monde aura besoin d'augmenter sa production alimentaire de 70 % d'ici le milieu du siècle pour répondre à la demande galopante. Or, « un milliard de personne souffrent déjà de faim, et 2 milliards de malnutrition, en dépit d'une production alimentaire par habitant qui ne cesse d'augmenter, poursuivent les scientifiques. Avec 70 % de toute l'eau douce disponible déjà destinée à l'agriculture, produire plus de nourriture pour nourrir 2 milliards de personnes supplémentaires aggravera de manière non soutenable la pression sur l'eau disponible et sur la terre. »
La production de viande nécessite en effet non seulement de l'espace et des ressources – 30 % des terres habitables de la planète sont utilisées pour nourrir les animaux, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) –, mais aussi beaucoup d'eau pour faire pousser les cultures destinées à l'alimentation du bétail. Selon l'étude, les régimes riches en protéines animales engloutissent cinq à dix fois plus d'eau que ceux végétariens. Un kilo de bœuf nécessite ainsi 15 500 litres d'eau, un kilo de porc, 4 900 litres, le poulet, 4 000 litres, et le riz, 3 000 litres, selon une autre étude parue en février. Or, 1,1 milliard de personnes n'ont actuellement pas accès à une source d'eau salubre, selon l'Organisation mondiale de la santé, et 800 millions à l'eau potable, d'après les Nations unies.
D'après les scientifiques, le végétarisme serait donc une façon d'augmenter la quantité de ressources naturelles disponibles pour produire plus de nourriture. Réussir à nourrir toute la planète nécessitera également d'éliminer le gâchis alimentaire (actuellement, 30 % de la nourriture est perdue ou jetée chaque jour) et d'augmenter les échanges entre les pays qui ont un surplus et ceux qui ont un déficit de nourriture.

LE MONDE 28/08/2012

www.concours.skema-bs.fr

Dates d'inscription :
du 2 décembre 2013 au 30 mars 2014

SKEMA Business School
www.skema-bs.fr

SERVICE CONCOURS :
service.concours@skema.edu
Campus de Lille :
Tél. 03 20 21 59 15

Campus de Sophia Antipolis :
Tél. 04 93 95 44 35

INFORMATIONS PROGRAMME :
info-ge@skema.edu

Campus de Lille
Avenue Willy Brandt
59777 Euralille - France
Tél : +33 (0)3 20 21 40 75
Fax : +33 (0)3 20 21 59 59

Campus de Sophia Antipolis
60 rue Dostoïevski - CS 30085
06902 Sophia Antipolis Cedex - France
Tél : +33 (0)4 93 95 44 28
Fax : +33 (0)4 93 65 45 24

Décembre 2013 . Document non contractuel.